

A partir du jeudi 20 AVRIL

INTRODUCTION D'UNE « OFFRE ALTERNATIVE » BIHEBDOMADAIRE DANS VOTRE CANTINE

Après avoir consulté un groupe d'usagers, le conseil d'administration de l'AUC a décidé de la mise en place d'une « offre alternative ». Cette résolution a pour but d'élargir le panel des offres disponibles à l'AUC.

Qu'est-ce que « l'offre alternative » ?

C'est une proposition qui se déclinera sous deux formes :

- Le plat principal végétarien : servi au poste chaud deux fois par semaine (mardi et jeudi à partir du 20 avril 2017), il ne contient ni viande ni poisson. Ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'une garniture ! Bien au contraire : c'est un plat à part entière, nécessitant un temps de préparation équivalent ou supérieur aux autres offres de plat principal. Il pourra être accompagné d'une garniture végétale comme les autres plats principaux.

- La grande assiette de crudités : elle remplacera l'assiette du plat principal et pourra être composée des crudités en libre-service et accompagnée des garnitures végétales du plat chaud.

L'arrivée de cette offre n'autorisera donc plus la prise de satellites supplémentaires gratuits.

Comment est composé un plateau « alternatif » ?

Le plateau alternatif est donc composé comme un plateau habituel : un plat principal avec une garniture, et deux satellites au choix parmi entrées, laitages et desserts. Tout satellite supplémentaire sera facturé.

Quel est le prix d'un plateau « alternatif » ?

Le prix du plateau alternatif est bien entendu identique à tout autre plateau, puisque la prestation forfaitaire est l'un des principes fondamentaux de l'AUC : elle permet l'accès à une restauration librement choisie, sans la contrainte du niveau de rémunération.

Et pour le panier repas ?

Le panier repas évolue lui aussi ! Il ne sera plus possible de prendre de satellite supplémentaire gratuit, et ce quelle que soit la composition de votre « barquette ». Le panier repas devient donc unique : une barquette et deux satellites au choix parmi entrées, laitages et desserts. Tout satellite supplémentaire sera facturé.

Pourquoi ?

Parce que les habitudes alimentaires des usagers de la cantine évoluent.

Parce que la base de cette réflexion émane de l'assemblée générale 2016.

Parce que cela répond aux demandes d'améliorations de l'enquête de satisfaction.

Parce que cela s'inscrit dans la démarche de développement durable de l'AUC.

Parce que le Plan National Nutrition et Santé le recommande.

Et surtout... Pourquoi pas ?